



R482A

A

Engins compacts :

- Pelles hydrauliques et chargeuses à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes
- Chargeuses-pelleteuse, moto-basculeurs, compacteurs, de masse $\leq 6T$
- Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 CV (73.6kW)



B1

Engins d'extraction :

- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse $> 6T$
- Pelles multifonctions



B2

Engins de sondage ou de forage :

Machines automotrices de sondage ou de forage



B3

Engins rail-route :

Pelles hydrauliques rail-route



C1

Engins de chargement :

- Chargeuses sur pneumatiques de masse $> 6T$
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 6



C2

Engins de réglage :

- Bouteurs
- Chargeuses à chenilles de masse $> 6T$



C3

Engins de nivellement :

Niveleuses automotrices



D

Engins de compactage :

- Compacteurs à cylindres à pneumatiques ou mixtes, de masse $> 6T$
- Compacteurs à pieds dameurs de masse $> 6T$



E

Engins de transport :

- Tombereaux rigides ou articulés
- Moto-basculeurs de masse $> 6T$
- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv



F

Chariots de manutention tout-terrain :

Chariots de manutention à conducteur porté à mat ou à flèche télescopique



G

Conduite d'engins hors production :

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.



R483

A

Grues mobiles à flèche treillis

Pouvant être montée sur un mât (tour), capable de se déplacer en charge ou à vide sans avoir besoin de voie de roulement fixe et qui demeure stable sous l'influence de la gravité.



B

Grues mobiles à flèche télescopique

Pouvant être montée sur un mât (tour), capable de se déplacer en charge ou à vide sans avoir besoin de voie de roulement fixe et qui demeure stable sous l'influence de la gravité.



R484

1

Commande au sol



2

Commande en cabine

Options : Conduite au moyen d'une télécommande



R485

1

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

(1,20 m < hauteur de levée $\leq 2,50$ m)



2

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

(hauteur de levée $> 2,50$ m)



R486A

A

Machines à élévation uniquement verticale

Groupe A de Type 1
Déplacement de l'engin uniquement si la nacelle est en position basse



Groupe A de Type 3
Déplacement commandé depuis la nacelle en position haute



B

Machines à élévation multidirectionnelle

Groupe B de Type 1
Déplacement de l'engin uniquement si la nacelle est en position basse



Groupe B de Type 3
Déplacement commandé depuis la nacelle en position haute



C

Conduite des PEMP hors-production

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégories A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations maintenance ou essais.



R487

1

Grue à tour à montage par éléments

Grue à tour composée d'éléments de mât, d'une flèche distributrice avec chariot et d'une contre-flèche. Conçue pour rester montée entre deux utilisations, elle peut être démontée et déplacée vers un autre chantier.



2

Grue à tour à montage automatisé

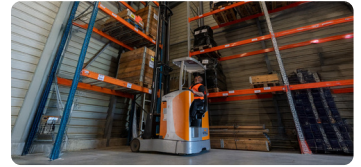
Grues à tour à montage automatisé, repliable pour le transport et rapidement mise en service sur chantier. Adaptée aux chantiers de courte ou moyenne durée, elle peut être déplacée facilement d'un site à un autre.



3

Grue à tour à montage automatisé

Grue à tour à déploiement automatisé, rapidement mise en service grâce à son système de montage intégré. Conçue pour être facilement abaissée, transportée et réinstallée sur un autre chantier.



R489

1A

Transpalettes à conducteur porté, préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite

(hauteur de levée $\leq 1,20$ m).



1B

Gerbeurs à conducteur porté

(hauteur de levée $> 1,20$ m).



2A

Chariots à plateau porteur

(capacité de charge $\leq 2T$).



2B

Chariots tracteurs industriels

(capacité de traction $\leq 2T$).



3

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale $\leq 6T$).



4

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale $> 6T$).



5

Chariots élévateurs à mât rétractable



6

Chariots élévateurs à poste de conduite élévable, de plancher $> 1,20$ m



7

Conduite de chariots hors-production

Déplacement, chargement, transfert de chariots des catégories 1 à 6, sans activité de production, maintenance, démonstrations ou essais.



R490

GRUE DE CHARGEMENT



Poste de conduite embarqué

Options : Conduite au moyen d'une télécommande

